



Deux ans d'action  
de la municipalité,  
pour vous

**La ville  
équilibrée  
se construit**

*Saint* ★  
Denis

## SOMMAIRE

5



### Une ville apaisée et attractive

Sécurité et tranquillité publique 6-7

Propreté et cadre de vie 8-9

Attractivité et emploi 10-11

Commerce 12

13



### Une ville éducative et émancipatrice

École et enfance 14-15

Jeunesse 16

Prévention 17

Culture 18-19

Sports 20-21

Petite enfance et parentalité 22

23



### Une ville solidaire et égalitaire

Solidarités 24

Seniors 25

Santé 26-27

Handicap et accessibilité 28

Égalité femmes-hommes 29

Vie associative et citoyenne 30

31



### Une ville durable et en transition écologique

Habitat et logement 32-33

Renouvellement urbain 34-35

Transports et mobilités 36-37

Projet urbain résilient 38-39

Nature en ville et bien-être animal 40

41



### Comment nous faisons la ville équilibrée

Amélioration du service public municipal 42-43

Finances publiques 44-45



## Toujours en action : nos engagements tenus !

Madame, Monsieur,

En juin 2020, en choisissant, à une très large majorité, de tourner la page de la municipalité précédente, vous avez affirmé votre volonté forte de changement. Vous avez exprimé le souhait de voir se construire une ville plus équilibrée, plus apaisée et plus durable.

Depuis le premier jour de ce mandat, et en dépit d'une crise sanitaire majeure qui nous a beaucoup mobilisés, nous sommes au travail dans un seul but : améliorer votre quotidien et préparer l'avenir. Il nous semblait important de revenir vers vous, deux ans après notre élection, pour faire un point d'étape sur nos réalisations.

Compte tenu des dysfonctionnements et des déséquilibres que nous avons trouvés à notre arrivée, et même si nous pouvons nous appuyer sur certains héritages du communisme municipal, la tâche est immense. Vous pourrez le constater à la lecture de ces pages, nombre de nos engagements ont déjà été tenus, la plupart des autres le seront dans les prochains mois grâce à une mobilisation exceptionnelle des

agent.es du service public municipal, territorial et des partenaires. Au-delà des priorités de ce mandat (sécurité, cadre de vie, cantine gratuite, logement), nous agissons globalement, car c'est bien cette transformation vertueuse qui rendra à Saint-Denis son équilibre de ville populaire et attractive.

Ce document est un jalon, nous en poserons un second au sortir des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Demain, notre Saint-Denis sera une ville apaisée, résiliente et solidaire. Une ville attractive, durable et émancipatrice. Une ville qui donne envie de venir et surtout où l'on a envie de rester. Cette ville équilibrée que vous avez appelée de vos vœux et que nous continuerons de construire avec vous.

Bien à vous,

Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis  
Président de Plaine Commune

# Tribunes politiques

**Notre Saint-Denis** (groupe de la majorité municipale)

## Après 20 ans de déni, deux ans d'action

En juin 2020, vous avez choisi de nous faire confiance, pour donner un nouvel élan à notre ville, après des décennies de mauvaise gestion communiste.

Vous nous avez confié un mandat pour agir : retrouver l'envie de vivre à Saint-Denis et le plaisir à fréquenter les espaces publics, améliorer le cadre de vie quotidien et préparer notre territoire à l'avenir, notamment face au défi de l'urgence climatique.

Après deux ans marqués par une gestion volontariste de la crise sanitaire, nous avons su poser les briques de cette refondation et nous portons un bilan déjà riche en actions concrètes. Ce document rassemble l'ensemble des domaines pour redresser notre ville et lui ouvrir le champ des possibles.

L'éducation, le logement digne, la sécurité et la propreté sont nos fondamentaux pour partager une ville équilibrée et durable dans laquelle chacun·e s'épanouira. Bien conscients que le chemin est encore long, tous nos projets et nos investissements sont motivés par cette perspective. Ces priorités ont été délaissées par l'ancienne équipe, la même qui siège aujourd'hui sur les bancs de l'opposition et est devenue étrangement amnésique de son propre bilan.

« Gouverner c'est choisir » : vous retrouverez dans les pages de ce bilan la mise en œuvre de nombreux engagements de campagne dont la gratuité de la cantine scolaire, le doublement des effectifs de la police municipale et du service hygiène de l'habitat...

Saint-Denis est une ville ouverte sur le monde : avec les grands événements sportifs à venir (coupe du monde de rugby 2023 et JOP 2024) et la candidature au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028, nous intégrons à leur conception une exigence : celle de penser les héritages au service de ses habitant.es sur le territoire.

Mobilisé.es avec Mathieu Hanotin, soucieux de vous informer et de vous rendre compte de notre action, nous viendrons à votre rencontre pour échanger sur les perspectives du mandat.

**Saint-Denis à gauche** (groupe de l'opposition)

## Deux ans de renoncements

Voilà bientôt deux ans que le Journal de Saint-Denis est supprimé et près de quatre-vingts numéros de l'hebdomadaire qui n'ont pas rejoint nos boîtes aux lettres. Privé du JSD, qui a entendu les alertes des ATSEM ou des animateurs débordés ? L'inquiétude des locataires confrontés à la flambée des charges ? Les attentes des parents d'élèves pour relayer leur mobilisation ? Le désarroi des associations en mal de ressources ? Pas de journal pour exposer les points de vue contradictoires sur le démantèlement du marché. Pas d'espace de débat sur les choix de rénovation urbaine. Rien encore n'est venu renseigner les habitant.es sur le renoncement de la ville à contenir l'envolée des prix de l'immobilier. Qui peut bien relayer, désormais, les débats du conseil municipal à l'origine de la suppression des médiateurs et médiatrices de nuit ou de l'armement de la police municipale ? Ceux qui entérinent le recul du logement social ou le recours au privé pour gérer les crèches municipales ? Ou encore ceux qui ont tué dans l'œuf le projet de Maison des Pratiques artistiques amateurs ?

Même si elle vient de racheter, cynique, la marque « Journal de Saint-Denis » pour chapoter son bulletin municipal, la majorité a renoncé à un journal d'information, comme elle a renoncé à s'appuyer sur les forces vives de Saint-Denis pour construire la ville. Comment prétendre à être Capitale européenne de la Culture quand les outils de la participation citoyenne ont été à ce point ignorés ?

Le maire leur a clairement préféré la méthode autoritaire. « Elu pour gouverner », il agit seul pour repenser la ville à sa façon. Cela revient à pousser plus loin les plus fragiles et faire de Saint-Denis une vitrine honorable à l'aune des Jeux Olympiques. Cette politique-là, notre groupe la refuse.

Saint-Denis et tous ses habitant.es ont besoin de vivre dignement. Elles et Ils ont besoin d'être entendu.es et soutenu.es dans leurs initiatives comme dans leurs nombreux combats pour faire respecter leurs droits. Elles et Ils ont besoin d'élus.es qui combattent les politiques inégalitaires.

Se sentir bien dans votre ville, quel que soit votre quartier, est votre droit le plus fondamental. Vous permettre de vivre dans une ville apaisée, où les règles de civisme sont respectées est notre devoir d'élus locaux. Nous ne pouvons plus nous contenter d'attendre que d'autres actrices et acteurs providentiels fassent à notre place. Produire à l'échelon local une véritable politique publique de sécurité, c'est non seulement s'assurer de son succès, mais aussi de sa mise en œuvre dans un cadre plus démocratique. Garantir la sécurité et lutter contre les incivilités est un préalable à la réussite de toutes les autres politiques publiques, c'est pourquoi nous en avons fait notre priorité. Au-delà de nos politiques de tranquillité publique, la réappropriation de notre espace public est lancée et ne s'arrêtera pas. Ce travail de longue haleine, nous le menons à vos côtés, dans le cadre de la nouvelle démarche de gestion urbaine de proximité, ou avec notre nouvel outil de signalement BienVu. Notre seul but : améliorer votre cadre de vie quotidien. C'est à cette condition que demain Saint-Denis sera une ville équilibrée, au bénéfice de toutes et tous. Une ville attractive où tout sera possible pour les entrepreneur.es et les commerçant.es qui voudront s'y inscrire dans la durée, comme pour les touristes de passage. Une attractivité nouvelle, enfin synonyme d'emploi pour les Dionysiennes et Dionysiens et trop souvent oubliée dans les étapes précédentes de développement de la ville.



# Une ville apaisée et attractive



# Sécurité et tranquillité publique

## 🔍 Constat 2020

Des agent.es de police municipale en nombre très insuffisant sur le terrain, des interventions limitées au centre-ville avec des horaires mal adaptés aux besoins (arrêt à 18 h le samedi par exemple). Des missions limitées à la déambulation préventive et à la verbalisation des stationnements. Des caméras de vidéoprotection installées tardivement (2016) et pas entretenues, et aucun.e agent.e derrière les écrans pour exploiter les images en direct. Au global, un sentiment d'absence de sanction vis-à-vis des comportements délictueux et des incivilités du quotidien.



## ✓ Engagements tenus

Partant de ces constats et des attentes fortes des habitant.es, dès septembre 2020, le projet de mandat sur la sécurité a été adopté et les moyens nouveaux mis en cohérence dans le respect d'un code de déontologie, d'un partenariat renouvelé avec la police nationale et d'une articulation forte avec la prévention.

- **Des effectifs déjà doublés** : 90 agent.es fin 2022. Une organisation efficace grâce à des brigades spécialisées : création de la brigade canine avec 4 chiens dont 1 spécialisé en recherche de stupéfiants, renforcement de la brigade hygiène des commerces et de l'habitat.
- **Des horaires d'intervention adaptés à la réalité du territoire** : dès 2021, extension des horaires avec une amplitude de 20 h sur 24 (7j/7 de 6 h à 2 h du matin). De 250 appels traités par an avant 2020 à plus de 7 000 en 2022.
- **Une vidéoprotection renforcée et exploitée** : de 94 (2020) à 215 caméras (2022). Un Centre de supervision urbaine (CSU) doté de 13 opérateurs et opératrices créé dès mai 2021 pour guider les agent.es en temps réel. La vidéoverbalisation des infractions routières a été lancée en 2022.

- **Expérimentation de la vidéoverbalisation** dans trois secteurs : rue de la République, place de la Résistance et rue Gabriel Péri.
- **Des points Prox' appréciés** : développement de temps d'échanges et de médiation entre la police municipale et la population.
- **Un armement et un équipement des agent.es en cohérence avec les nouvelles missions** : comme 60 % des policières et policiers municipaux en France, 30 agent.es agréé.es et formé.es régulièrement sont désormais équipé.es de pistolets semi-automatiques. Il s'agit à la fois d'une arme de dissuasion et de protection des agent.es et des victimes. Ce nouvel armement complète la gamme d'équipement mise à leur disposition (Taser, LBD, casque, bouclier).
- **Une action forte et territorialisée de lutte contre la vente à la sauvette** (120 000 paquets de cigarettes saisis en 2022) et contre les attroupements générateurs de nuisances la nuit ou de harcèlement de rue envers les femmes.
- Des policières et policiers municipaux **formé.es à la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales** par la Maison des femmes.
- Augmentation du nombre de points de traversées autour des écoles, en réponse au trafic lié aux chantiers des Jeux Olympiques et Paralympiques .

## Perspectives 2026

- **Une cible de 120 à 130 policières et policiers municipaux** (1 pour 1 000 habitant.es comme dans la plupart des grandes villes) d'ici la fin du mandat.
- **Vidéo-protection** : extension du réseau à 350 caméras dès mi-2023.
- **Généralisation des caméras piétons** pour les policières et policiers municipaux en patrouille dès 2023.
- **Livraison d'un Hôtel de police municipale (bâtiment de l'ancien commissariat)** : 25 millions € d'investissement.
- Création d'une antenne du Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance pour améliorer la tranquillité des locataires HLM.



**400**  
interventions  
de secours aux victimes  
grâce au CSU en 2022



**x 30**  
le nombre d'appels  
traités par la police  
municipale (téléphone :  
01 49 33 63 06)





# Propreté et cadre de vie

## 🔍 Constat 2020

Des chiffres de collecte du tri sélectif en baisse, conséquence de la décision incompréhensible en 2015 de passer à une collecte tous les 15 jours. Un service de signalement (Allo Agglo) dysfonctionnel et peu réactif pour remédier aux désordres dans les rues. Sentiment d'un espace public largement laissé à l'abandon.



## ✓ Engagements tenus

Grâce à une gouvernance de Plaine Commune et de la ville qui porte le même projet de territoire équilibré, les moyens ont été augmentés pour répondre aux enjeux du cadre de vie.

### Propreté de la ville et gestion des déchets :

- **Doublement de la fréquence de collecte** des poubelles jaunes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, triplement du nombre d'opérations Coups de propre et Grandes lessives ;
- Augmentation de 67 % des crédits d'investissement dédiés à l'**acquisition d'engins de propreté** (balayeuses, laveuses...) et décarbonation progressive de la flotte de véhicules de propreté et de collecte des ordures ;
- **BienVu** : déploiement en décembre 2021 d'une nouvelle application de signalement des dysfonctionnements dans l'espace public. Une réactivité largement améliorée sur la propreté ;
- **Verbalisations pour insalubrité** : hausse importante de la verbalisation par la police municipale avec 545 PV en 2021 et 1 400 en 2022 (contre 3 verbalisations en 2019) ;

- **Priorisation** du nettoyage des abords des écoles le matin avant l'arrivée des élèves et augmentation de la fréquence d'intervention dans les parcs et jardins les plus fréquentés le week-end et en été ;
- Adoption d'un programme local de **prévention des déchets** ambitieux fixant à 6 % l'objectif de réduction d'ici 2028.

### Requalification, sécurisation et végétalisation des espaces publics :

- **Réaménagement de la place du 8 mai 1945** ;
- **Sécurisation des abords des écoles** : une vingtaine d'écoles traitées ;
- **Lancement d'une politique patrimoniale de rénovation des chaussées, trottoirs et éclairages publics** : rues de la Boulangerie, Jeanne d'Arc, Métallurgie, Moulins Gémeaux, Roland Vachette, etc. ;
- **Travaux de rénovation des postes haute tension**, pour traiter les pannes de secteur étendues.

### Gestion urbaine de proximité (GUP) :

- **Réorganisation de l'action territoriale de proximité**, avec la refonte des missions des directions de quartier et le recrutement de trois personnels de gestion urbaine de proximité (GUP), afin de mieux coordonner les intervenant.es dans l'espace public, d'améliorer l'accompagnement des associations, des porteurs et porteuses de projets et d'animer les démarches de concertation publique (réunions de quartier, budget participatif, etc.) ;
- **Désignation de 20 élu.es de proximité** pour renforcer les échanges sur la quotidienneté et l'amélioration du quartier avec les habitant.es ;
- **Lancement début 2022 d'une mobilisation inter-services et associant les habitant.es** : organisation de déambulations urbaines (diagnostics de quartier « en marchant ») et de réunions publiques sur le thème du cadre de vie dans l'ensemble des quartiers de la ville pour présenter les actions menées et à venir.



Balade exploratoire dans le cadre de la gestion urbaine de proximité

## Perspectives 2026

### Cadre de vie apaisé :

- Sécurisation des abords des écoles avec un renforcement de la signalisation ;
- Amélioration de la gestion des parkings sous-terrain.

### Un espace public adapté aux PMR :

- Généralisation des places de stationnement PMR dans l'ensemble des rues de Saint-Denis ;
- Généralisation des voies adaptées aux PMR sur les nouveaux travaux de voirie.

### Amélioration du cadre de vie en se tournant vers l'eau :

- Aménagement des quartiers Confluence, des quais de Seine et du canal Saint-Denis ;
- Poursuite de la rénovation du quartier de la gare (requalification des rues Suger, Viollet-le-Duc, Ney, Gisquet) ;
- Déploiement progressif de solutions de tri à la source des biodéchets (compostage partagé, points d'apport volontaire...).



**95 %**  
des signalements issus de l'application BienVu sont effectivement traités



**7** secteurs de la ville travaillés dans le dispositif GUP depuis début 2022

# Attractivité et emploi

## Constat 2020

Un développement économique trop tourné vers l'accueil d'activité tertiaire peu en adéquation avec le bassin d'emploi local. Des pans entiers de la ville socialement anesthésiés par la construction de bureaux. Un trop faible effet d'entraînement de l'accueil des grands événements.

## Engagements tenus

### Emploi et formation :

- **Accélération de la mise en œuvre des actions proposées par la mission locale :**

Plus de **1 000 stages**, contrats d'alternance, formations diplômantes et emplois en CDI proposés à des jeunes en 2022 ;

**Le Contrat d'engagement jeune** : plus de 200 jeunes déjà bénéficiaires de ce nouveau dispositif.

- **Lancement de nouveaux partenariats et projets professionnalisants ciblés sur les 16-25 ans :**

Création d'un **parcours emploi personnalisé** en partenariat avec le groupe Randstad : 2 semaines d'accompagnement entièrement gratuites ;

Signature d'une nouvelle convention avec l'ONG AIME afin de faciliter les départs des jeunes de Saint-Denis en **service civique à l'étranger** ;

En lien avec le Conseil départemental, création de deux postes de **conseillers et conseillères d'insertion** au service social municipal.

## Capitaliser sur l'implantation de grands groupes à Saint-Denis et sur l'effet d'entraînement des événements sportifs internationaux à venir :

- Création du **Fonds de dotation** « Ambition Saint-Denis » pour inclure les parties prenantes économiques du territoire dans le portage de projets d'intérêt général, au service des Dionysiennes et des Dionysiens ;
- Un plan « **une chance pour chacun.e** » adopté au conseil municipal de janvier 2021 pour accompagner les habitant.es, acteurs et actrices du territoire dans la sortie de la crise sanitaire ; postes d'apprenti.es et missions de services civiques dans les services de la ville, accompagnement de la commande publique sur le territoire...

## Diversification de l'activité économique existante dans chaque quartier :

- Refonte du projet des Lumières de Pleyel en un projet plus équilibré avec une **forte diminution de la création de bureaux** ;
- Lancement des travaux de transformation de la tour Pleyel en hôtel, avec la volonté de positionner Saint-Denis comme **un territoire d'accueil et de destination** pour les grands événements.

## Tourisme et marketing territorial :

- Lancement de la préfiguration d'une **Agence d'attractivité** du territoire ;
- Édition d'un **guide du Routard** Grand Paris Nord qui valorise Saint-Denis ;
- Lancement du chantier de **reconstruction de la flèche** de la Basilique de Saint-Denis.

## Smart City :

- Déploiement d'un réseau de médiation numérique, avec la mise en place du **chèque numérique** et le recrutement de médiatrices et médiateurs numériques dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de fracture numérique.



Plus de  
**3 500** jeunes  
ont bénéficié d'un  
accompagnement dans le  
cadre d'Objectif Emploi  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022



Déjà  
**190** Dionysiennes  
et Dionysiens recruté.es  
en 2 ans sur les chantiers  
de construction des JOP  
2024



## Perspectives 2026

### Emploi et formation :

- Création d'un **guichet unique** de l'insertion ;
- Renforcement des volets accueil - tourisme - culture du dispositif **Tous champions, tous championnes**, pour augmenter le niveau de qualification des Dionysiens et des Dionysiennes par rapport aux opportunités existantes sur le territoire ;
- Diversification de l'objet des **clauses de recrutement local**, pour soutenir les secteurs en tension (hôtellerie-restauration, BTP, événementiel, tourisme) et pour atteindre les publics les plus éloignés de l'emploi (femmes, seniors).

### Smart City :

- Refonte intégrale de l'environnement web de la ville avec **un site internet clair** et intégrant les démarches en ligne des habitant.es (fin 2023) ;
- Mise en place de l'**open data**, dans une logique démocratique de meilleure visibilité des données liées à notre territoire ;
- Intégrer plus et mieux les outils de Smart City aux bâtiments publics dans une logique de **sobriété énergétique** et de transition écologique ;
- Amplifier la **modernisation de l'administration** par l'appui des outils numériques.



# Commerce



## ✓ Engagements tenus

### Modernisation du marché :

- Déménagement de l'ensemble des étals de la place Jean-Jaurès vers la place du 8-mai-1945 rénovée : un marché plus aéré et plus agréable au quotidien ;
- Révision du règlement du marché pour garantir plus d'équité entre les commerçant.es et une transparence des procédures, pour garantir aussi le respect des horaires d'occupations de l'espace public et les exigences environnementales et de gestion des déchets.

### Renforcement de la qualité et de l'animation de l'offre commerciale à Saint-Denis :

- Des avancées pour la Foncière commerce avec de nouvelles boutiques inaugurées, portant à 27 le nombre de cellules commerciales renouvelées ;
- Urbanisme transitoire en soutien au lancement de projets : ouverture début 2022 de sept boutiques de l'îlot 7 Basilique dans le cadre du projet Ilot Shop ;
- Accompagnement des commerçant.es durant la crise sanitaire.

### Lancement d'une stratégie de bon respect par les commerçant.es des enjeux d'espace public et d'hygiène :

- Règlement des étalages et terrasses acté pour novembre 2022 afin d'améliorer l'organisation de l'espace public ;
- Renforcement des équipes d'inspection de salubrité et des agent.es de la brigade hygiène de la police municipale.



**6** nouvelles boutiques de la Foncière Commerce inaugurées

## 👁️ Perspectives 2026

### Amélioration de l'accompagnement et de l'encadrement de l'activité marchande à Saint-Denis :

- Création d'un guichet unique, porte d'entrée des commerçant.es : facilitation des démarches administratives et information sur la réglementation et les dispositifs existants ;
- Lancement d'un nouveau règlement des enseignes et multiplication des sanctions en cas de non-respect.

### Poursuite de la stratégie de diversification commerciale :

- Montée en puissance de la Foncière commerce pour atteindre 83 commerces.

### Commerce et projet urbain :

- Requalification des rez-de-chaussée actifs ;
- Lancement d'une stratégie commerciale dans les ZAC ;
- Rénovation complète du centre commercial Basilique ;
- Requalification d'un ensemble commercial à Franc-Moisin dans le cadre du projet ANRU ;
- Lancement d'une étude pour la rénovation de la halle du marché avec création d'espaces de restauration.



Saint-Denis est riche de sa jeunesse. 36 % de sa population a moins de 25 ans. Cette jeunesse est une chance mais elle nous oblige aussi. Elle nous oblige à être au rendez-vous des sujets d'éducation afin d'ouvrir la voie de l'émancipation à ces milliers de jeunes Dionysiens et Dionysiennes. Nous voulons d'une ville où les parents et futurs parents peuvent sereinement s'imaginer voir leurs enfants grandir et s'épanouir. C'est pourquoi nous avons érigé les questions d'éducation, au sens large du terme, au rang des priorités de ce mandat.

Si nous portons une telle ambition en matière de politique sportive et culturelle, c'est parce qu'ils sont de puissants vecteurs de changements durables. La municipalité est ainsi pleinement mobilisée pour ses enfants et ses jeunes, de 0-25 ans, afin de leur permettre de bien grandir et de se construire en tant que futurs citoyens et citoyennes de demain.

Une école publique renforcée, une pratique sportive généralisée, des pratiques culturelles démocratisées, et des parents épaulés sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous voulons simplement le meilleur pour l'enfance et la jeunesse dionysienne et nous nous en donnons les moyens en travaillant à rassembler l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation autour de cette grande ambition.

# Une ville éducative et émancipatrice



## École et enfance

### 🔍 Constat 2020

Un sous-investissement chronique dans l'entretien des groupes scolaires. Des constructions de nouveaux groupes scolaires aux choix architecturaux inadaptés, sans anticipation sur le changement climatique ou les évolutions démographiques par quartier. Résultat : certains groupes scolaires récents sont quasi vides et font l'objet de malfaçons importantes. Le confort thermique y est problématique. Par ailleurs, la tarification sociale de la cantine impactait énormément les foyers modestes actifs.



**26 %**  
d'aliments biologiques  
dans les cantines  
dionysiennes en 2021



**7 500**  
enfants d'élémentaire  
et de maternelle  
bénéficiant de la  
gratuité de la cantine  
en septembre 2022

### ✓ Engagements tenus

#### Cantine gratuite et de qualité :

- Gratuité du repas et des animations de la pause méridienne sur les 4 jours scolaires pour les élèves de maternelle dès la rentrée 2021. **Mesure étendue aux élèves de CP et des classes spécialisées à la rentrée 2022 ;**
- Nouvelle ambition pour la démarche « Mon Restau Responsable » : **deux repas végétariens de qualité par semaine.** Augmentation de la part du bio et circuits courts, réduction du gaspillage alimentaire.

#### Périscolaire et loisirs :

- Internalisation de l'accueil matinal et **élargissement de l'offre à l'ensemble des accueils de loisirs**, afin d'éviter les déplacements d'enfants d'une école à l'autre ;
- **Création du Forum des parents (2021)** et de la Fête des enfants (2022) : lieux d'échange autour du parcours scolaire de l'enfant ;
- Mise en place des **parcours artistiques et sportifs** dans les accueils de loisirs, en lien avec des grands partenaires (Banlieue Bleue, 6B, Institut du monde arabe, Philharmonie de Paris, Chaillot) (2021) ;
- Refonte des festivités de fin d'année dans les écoles avec la planification **d'une sortie culturelle adaptée à chaque classe d'âge ;**

- Poursuite d'une forte ambition pour l'**accueil des enfants en situation de handicap**.

### **Un budget triplé (5 millions € par an) pour rénover et végétaliser les écoles :**

- **Rénovation du bâti vieillissant** : rénovation des sanitaires, isolation, entretien des façades, locaux et toitures, amélioration des systèmes de chauffage, etc. ;
- **Renouvellement du mobilier des écoles** ;
- Adaptation des écoles au changement climatique via le lancement d'une politique de végétalisation (**déjà 4 cours oasis livrées**) ;
- Lancement d'un nouveau **Plan numérique éducatif** dans les écoles avec 800 000 € investis. Renouvellement complet des outils numériques des écoles et déploiement en cours d'un environnement numérique de travail pour les écoles.

### **Lancement de la Cité éducative dionysienne, labellisée à l'été 2021 sur 3 ans (1,6 million € de financements de l'État au total) :**

- 6 établissements scolaires conventionnés à Saint-Denis, soit au total 19 écoles maternelles et élémentaires, 3 collèges et 3 lycées ;
- Un large panel d'actions mises en place, autour d'axes stratégiques : un parcours lisible pour chaque jeune grâce à des encadrant.es formé.es et connaissant bien le territoire. Des immersions pour les jeunes en dehors de Saint-Denis. **Une approche nouvelle autour du bien-être** physique et psychologique par la prévention santé et le sport.

### **Des centres de vacances dynamisés :**

- Création de **nouveaux types de séjours** et diversification de leur durée ;
- Premier **forum des séjours en centre de vacances** afin de mieux informer ;
- Lancement en 2021 des **Escapades à Mériel** (séjours de 5 jours).



## **Perspectives 2026**

### **Cantine :**

- **Un choix alternatif systématique** proposé aux repas carnés ;
- **Extension de la gratuité de la cantine** jusqu'au CM2 (CE1 et CE2 pour la rentrée 2023, CM1 et CM2 pour la rentrée 2024) ;
- Travaux de **rénovation de la cuisine centrale** (8 M€) pour accompagner la hausse de la fréquentation de la cantine : diminution drastique du plastique, création d'une légumerie...

### **Et aussi :**

- **Politique « un groupe scolaire, un accueil de loisirs »** : mise en place, dans chaque école, de locaux mutualisés qui permettront d'améliorer l'accès des enfants à l'offre de loisirs et de réduire les déplacements pour les familles. La construction du groupe scolaire Lili Boulanger, qui comprend un accueil de loisirs intégré, répond pleinement à cette nouvelle approche ;
- **Rénovation** de l'école maternelle Vieille mer (sans travaux depuis 1981) et du groupe scolaire Hugo-Balzac ;
- **Renforcer la stratégie d'apprentissage de l'anglais** dès l'école maternelle et en accueil de loisirs en lien avec l'Éducation Nationale.



**Doublement  
du nombre d'enfants  
bénéficiaires des Colos d'Été**

# Jeunesse



## ✓ Engagements tenus

- **Refonte de l'offre de séjour de loisirs**, qui a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires : 650 jeunes sont partis à l'été 2022, en bases de loisirs (12-14 ans) ou en séjours autogérés (15-17 ans), suivant une logique d'émancipation progressive et d'éducation à la citoyenneté.
- Lancement en octobre 2022 d'un **Pass étudiant chez les commerçant.es** pour soutenir le pouvoir d'achat des jeunes.
- **Création d'un Forum jeunesse (2021)** : rencontre avec les équipes de la ville et présentation des dispositifs d'accompagnement, rencontre avec les partenaires de l'orientation - formation - santé, etc., avec une action spécifique sur l'aide à l'orientation des jeunes sans solution en septembre (250 jeunes atteints en 2021).
- **Nouvelle politique pour les jeunes en service civique** : amélioration du suivi des volontaires et mise en place d'un plan de formation obligatoire des tuteurs et tutrices. Hausse du nombre de services civiques (150) accueillis dans les services de la ville ou chez des partenaires. Ouverture à l'international via le renouvellement de la convention avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse.
- **Soutien accru aux projets de la jeunesse dionysienne**, via le dispositif **Atout Jeune** (accompagnement financier des jeunes à la réalisation de leur projet ou soutien financier d'urgence), et restructuration du Programme de réussite éducative autour des temps forts, **Évade-Toi, Projette-toi et Passerelle 6<sup>e</sup>**.
- Livraison en septembre 2022 du **nouvel espace jeunesse Grand Centre-Ville** sur le site du groupe scolaire Diez, avec un gymnase neuf attenant.



**100 jeunes**  
au ski en février 2022



## Perspectives 2026

- Redynamisation du réseau des Espaces jeunesse et développement des activités « Hors les murs » pour **mieux répondre aux nouvelles attentes** et besoins des adolescent.es et des familles.
- Activation d'un grand plan « **séjours en Europe** », pour proposer une expérience à l'étranger à un **maximum de jeunes Dionysiens et Dionysiennes**.
- Création de nouveaux partenariats avec la fondation Archery dans le cadre d'un mécénat pour l'égalité des chances afin de **financer les études supérieures** de jeunes Dionysiens et Dionysiennes.





# Prévention

## ✓ Engagements tenus

### Une nouvelle stratégie de médiation multiforme :

- Mise en place d'actions sportives et culturelles dédiées au **rapprochement entre police et jeunes** ;
- Accompagnement au recrutement de médiateurs et médiatrices scolaires dans les collèges ;
- Adoption en 2022 d'un **protocole de rappel à l'ordre** (pour les auteurs et autrices de petites infractions à caractère non-délictueux) qui prévoit, en lien avec les services du Procureur, la mise en place d'un système de convocation par le maire (rappel à l'ordre et rappel des risques encourus) ;
- **Lutte contre la prostitution** : formation de 12 agents en 2021, création d'un outil d'animation interactif de prévention de la prostitution des mineur.es, en partenariat avec l'association Olympio, interventions en collège et lycée. Dispositif spécifique en vue des grands événements sportifs ;
- **Prévention des rixes** : lancement d'un protocole de prévention et d'alerte en cas de violences aux abords des collèges et lycées, en lien avec l'Éducation nationale et le commissariat de Saint-Denis.
- **Relance du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation**, notamment en partenariat avec les bailleuses et bailleurs sociaux.



Près de **500** rendez-vous réalisés en commissariat par l'intervenante sociale recrutée en 2021

## 👁️ Perspectives 2026

- Adoption d'une **stratégie territoriale de prévention de la délinquance** et réalisation d'un diagnostic local de sécurité.
- **Enquête de victimation** impliquant un sondage annuel auprès des habitant.es et un travail de fond avec des chercheurs et chercheuses (victimation, sentiment d'insécurité, etc.).
- Lancement d'un appel à projets « **Prévention des violences et médiation** ».
- Célébration des 20 ans de la **Maison de la Justice et du Droit** (2023).
- Conduite de projets sur la **prévention de la prostitution et des violences sexuelles** durant les grands événements sportifs (coupe du monde de rugby, JOP).

# Culture

## 🔍 Constat 2020

Une politique culturelle autocentrée. Des projets de développement mal calibrés et déjà obsolètes avant même d'être financés. Et d'autres projets, dans les cartons depuis des années, qui peinent à démarrer.



Augmentation de  
**60 %** de la capacité  
d'accueil du conservatoire  
et de  
**25 %** de celle de  
l'école d'arts plastiques  
d'ici à la fin de mandat



## ✓ Engagements tenus

La municipalité affirme une nouvelle ambition culturelle pour le territoire : bien loin d'être « la banlieue de », le territoire de Saint-Denis incarne une créativité et une « centralité » culturelle propre qui mérite de rayonner davantage en France, en Europe et dans le monde.

### Accès élargi aux médiathèques et à la lecture :

- Renforcement de l'accueil des scolaires en médiathèque de quartier. **Ouverture le dimanche après-midi** et le mardi jusqu'à 20 h pour la médiathèque Centre-ville. Poursuite de l'opération, un livre offert à chaque enfant de maternelle et d'élémentaire.

### Renforcement de l'envergure et de l'accessibilité des établissements culturels municipaux et des sites patrimoniaux emblématiques :

- **Reconstruction de la flèche de la Basilique** : lancement des fouilles préventives et renforcement du massif occidental de la Basilique. Début du chantier de reconstruction pour début 2024 ;
- **Musée d'art et d'histoire Paul-Eluard** : organisation d'expositions de rayonnement national, voire international, et rénovation du bâtiment patrimonial qui abrite le musée.

### École d'arts plastiques et conservatoire :

Diversification de l'offre : ouverture à la rentrée 2022 d'un département Art urbain à l'école d'arts plastiques. Développement par l'école d'arts plastiques d'un programme en direction des classes élémentaires sur la sensibilisation au numérique à travers la création et le dessin numérique ;

**Augmentation de la capacité d'accueil de l'école d'arts plastiques et du conservatoire** (travaux de réhabilitation et d'extension en cours pour un montant de 9 millions €) ;

Dans le cadre de la rénovation de l'ancien siège de l'Humanité (construit par Oscar Niemeyer) porté par l'État, conversion d'espaces du rez-de-chaussée pour un lieu patrimonial et culturel ouvert au public.

### **Développer la politique culturelle au plus près des Dionysiens et Dionysiennes :**

• **Lancement de la candidature Capitale européenne de la Culture 2028** (Périphéries 2028) :

Préparation du dépôt de dossier de candidature, en lien avec Plaine commune, le conseil départemental et les personnels culturels. Association des habitant.es, des enfants, des entreprises et de nombreux acteurs et actrices du territoire ;

Soutien supplémentaire exceptionnel à l'association Périphéries 2028 (130 000 €), chargée de l'animation de la candidature.

• Adhésion de la Ville au **Pass Jeune** de la ville de Paris et au **Pass culture** ;

• Stratégie « **Archipel des Lieux** » : faire monter en puissance les équipements dionysiens et davantage les mettre en réseau, renforcer les parcours EAC notamment pour les publics peu captifs (adolescent.es) ;

• Lancement de l'appel à projet **À vos plumes, citoyen.nes** pour développer des médias citoyens et favoriser l'éducation aux médias.

### **Soutien à la création artistique et à la diffusion de l'art en ville :**

• Lancement en 2021 d'un **plan de soutien** de plus de 100 000 euros en faveur des actrices et acteurs culturels ;

• Organisation des **Journées européennes des métiers d'art** (80 artisan.es présent.es à Saint-Denis en 2022) ;

• Accueil des éditions 2021 et 2022 de la **Nuit Blanche** à Saint-Denis.

## **Perspectives 2026**

- Sur le plan bâtiminaire : un **nouveau conservatoire agrandi et modernisé** rue Catulienne (livraison prévue fin 2025). Des études à conduire pour créer un auditorium moderne et multiusage à la bourse du travail et pour envisager la relocalisation de la maison des Arts plastiques. Rénovation de la toiture du musée.
- Lancement d'une étude en vue du **déménagement et l'agrandissement du cinéma l'Écran**.
- Transformation de l'ancien foyer de l'enfance de La Farandole en **un lieu de création artistique** à compter de 2023.
- Mettre en place des **partenariats avec de grandes institutions culturelles nationales** : Philharmonie de Paris, Institut du monde arabe, Cité de l'art et de l'architecture.
- Renforcer fortement les **parcours d'éducation artistiques et culturels**, de la petite enfance au jeune adulte.
- Soutenir la pérennisation des **tiers-lieux culturels** : 6B, Rajanawak et la Briche.
- Renforcer la Ligne 13 comme pôle des cultures urbaines et des musiques actuelles.
- **Créer de nouveaux lieux d'exposition** (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, salle de la Légion d'Honneur, identification de sites potentiels dans les quartiers en transformation comme Pleyel, etc.).
- Ouverture de **Grand Bassin**.



# Sports

## Constat 2020

Un projet de rénovation du palais des sports Auguste-Delaune, sans cesse repoussé. Un manque d'ambition sur l'apprentissage de la natation. Une école municipale des sports aux disciplines et au public trop restreints. Un système de subventions aux associations jamais questionné. Un soutien au sport de haut niveau insuffisant pour la taille de notre ville. Trop peu d'actions pour une pratique sportive inclusive.



## Engagements tenus

### Lancement d'une grande campagne de rénovation des équipements sportifs :

- Une enveloppe de 800 000 € / an inscrite au PPI pour résorber la « dette patrimoniale » ;
- Des investissements complémentaires importants pour les opérations de **réhabilitation et de rénovation** Ex : réhabilitation du Palais des sports, de la grande tribune, du gymnase du Franc-Moisin.

### Modernisation de l'École municipale des sports (EMS) :

- **Ouverture à de nouveaux publics** : 3-5 ans, 11-15 ans, seniors et aux personnes porteuses de handicap ;
- **Enrichissement de l'offre de disciplines** : renforcement de l'apprentissage de la natation, création d'une académie de football, lancement d'activités rugby en lien avec la prochaine coupe du monde, escalade, vélo, breakdance, Gimini ;
- Passage de 800 à **1 400 enfants inscrits**, avec une cible de 2 000 dès 2023.

### Lancement d'une offre de découverte sportive à chaque période de vacances scolaires, pour l'ensemble de la population.

### Élargissement de la politique du savoir nager en lien avec l'héritage exceptionnel des équipements JOP 2024.

### Refonte de la politique de soutien aux acteurs et actrices du sport :

- Soutien au sport de **haut niveau** via la création d'un label dédié (révision des modalités de soutien financier, contrats d'image, conventions d'insertion professionnelle, etc.) ;

- **Soutien au mouvement associatif**, sur le plan juridique et administratif : niveau d'exigence renforcée dans les dossiers de demandes de subvention (refonte du dossier administratif pour un examen plus approfondi de la demande), formation des associations éligibles en comptabilité et conception d'un projet associatif.

### Refonte de la politique d'attribution de créneaux pour les pratiques sportives :

- **Rationalisation** de l'utilisation des équipements sportifs via l'amélioration du suivi de la fréquentation pour chaque créneau ;
- Signature d'une **convention avec le département** de la Seine-Saint-Denis en septembre 2022 pour récupérer la gestion des créneaux des gymnases de collèges les soirs et vacances scolaires.

### Lancement d'une politique sport-santé :

- Déblocage de **fonds supplémentaires** (120 000 € sur 3 ans) via l'appel à manifestation d'intérêt Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont la ville de Saint-Denis est lauréate ;
- Création d'un label « **La pratique en famille, c'est facile** », destiné à renforcer la pratique sportive des parents d'enfants inscrits dans des clubs sportifs (déblocage de créneaux horaires complémentaires de ceux de l'enfant, temps d'animation) ;
- Création d'un **parcours sport santé** pour les personnes fragiles et/ou atteintes de maladies chroniques : mise en œuvre de parcours sport-santé personnalisés, sensibilisation des professionnels du sport et de la santé, structuration de l'offre de créneaux d'activité physique adaptée existante (APA) ;
- Une **stratégie d'aménagement urbain** favorisant l'activité physique pour toutes et tous renforcée.



## Perspectives 2026

### Poursuite de la remise à niveau des équipements sportifs de proximité.

#### Accueil de la coupe du monde de rugby 2023 et des JOP 2024 :

- Participation au programme Tous volontaires pour l'accueil des Jeux : **mobilisation de bénévoles de la ville** pour accompagner les spectateurs et spectatrices ;
- Livraison des **équipements en héritage** : centre aquatique olympique, piscine de Marville, cinq terrains de grands jeux pour le rugby à Marville, rénovation du parc des sports et du stade annexe ;
- Travail avec les organisateurs et organisatrices de la coupe du monde 2023 et des JOP 2024 pour une ville accueillante et **des événements qui bénéficient au plus grand nombre.**



**+ 600**  
adhérent.es à l'École  
municipale des sports  
entre 2021 et 2022



**Plus de  
12 millions €**  
engagés sur 2021-2026 pour  
la rénovation du palais des sports  
Auguste-Delaune

# Petite enfance et parentalité

## ✓ Engagements tenus

### Augmentation des capacités d'accueil et diversification des modes d'accueil :

- Crèches : ouverture en septembre 2022 d'une **nouvelle crèche** (Anne-Sylvestre) de 40 places dans le quartier de la Plaine ;
- Dans le quartier Floréal, au sein du nouveau pôle santé et petite enfance Marthe-Gautier, ouverture d'un **troisième Relais petite enfance (RPE)** et relocalisation-extension de la crèche Chat perché (+ 15 places) ;
- Ouverture d'une **deuxième garderie éphémère** dans la Maison de quartier Romain-Rolland.

### Révision des critères d'attribution de places en crèche :

- Substitution du critère de l'ancienneté de la demande par une politique d'attribution **basée sur des critères socioprofessionnels** (soutien aux familles en situation de travail, présence ou non en logement indigne, etc.) **et familiaux** (taille de la famille, jumeaux, handicaps éventuels, etc.).

### Renforcement des actions collectives de soutien à la parentalité :

- Création et animation de temps de rencontre, d'information et d'échange autour de la parentalité : création du Forum de la Petite enfance (2021) et du **Forum des parents** (2022) ;
- Partenariat avec la **Maison du bébé** de l'hôpital Delafontaine ;
- Engagement fort sur la prévention de la **surexposition aux écrans** des jeunes enfants.

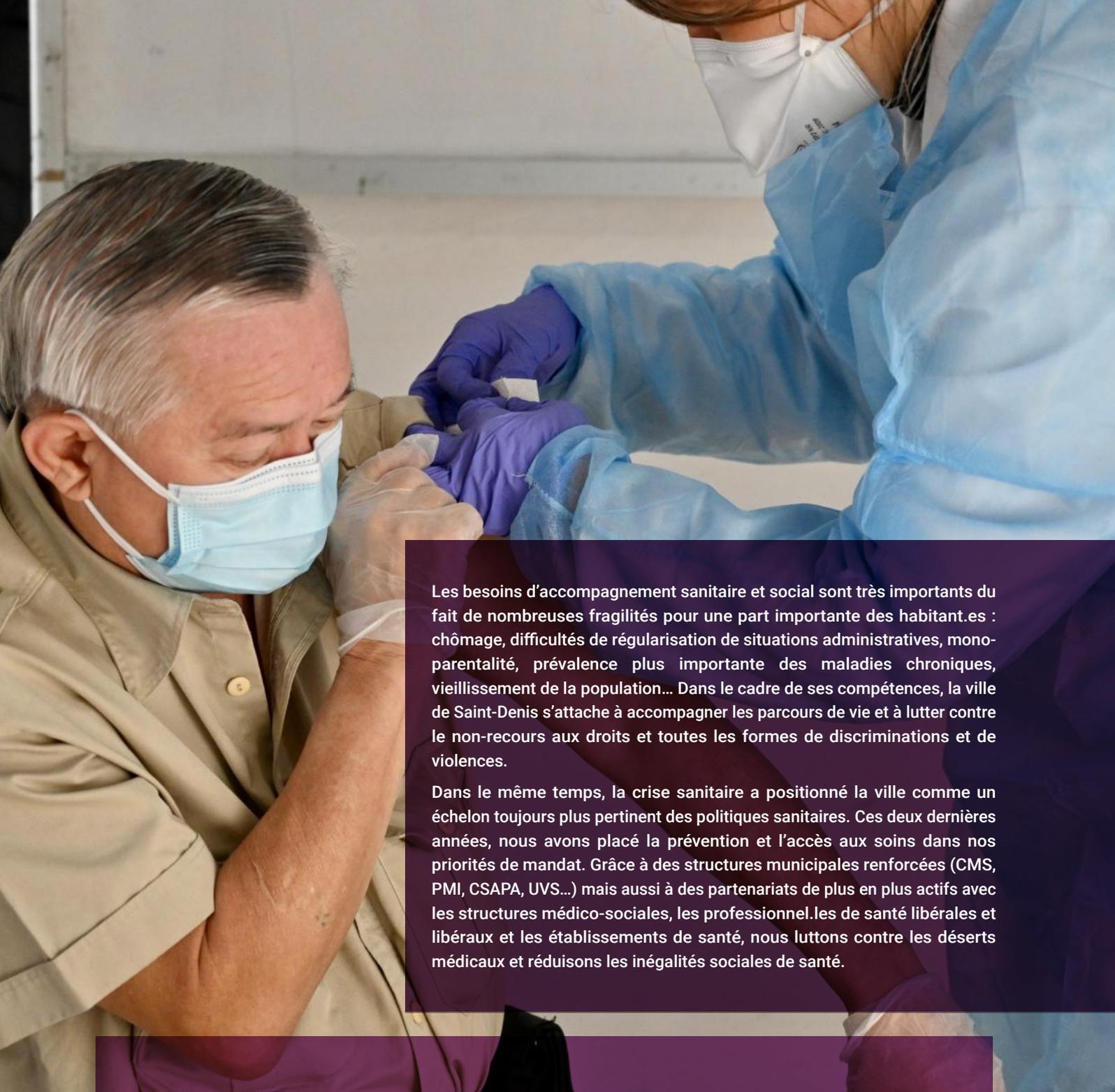


**55** nouvelles places en crèches municipales ont d'ores et déjà été créées entre 2020 et 2022



## Perspectives 2026

- **Poursuivre la diversification des modes d'accueil des enfants** : créer 2 à 3 Maisons d'assistant.es maternel.les (MAM) supplémentaires d'ici à la fin de mandat.
- **Renforcement du soutien aux assistant.es maternel.les** : meilleure information des parents sur ce mode de garde, lisibilité en temps réel des places disponibles par quartier...
- **Soutenir la création d'au moins 45 nouvelles places de crèche sur la période 2023-2025**, en plus du soutien à l'ouverture de micro-crèches sur le territoire de la ville.
- **Créer un lieu « Passerelles »** permettant d'expérimenter un mode d'accueil innovant à destination des familles éloignées des modes d'accueil traditionnels.
- **Développer les actions « Hors les Murs »** de l'équipe de soutien à la parentalité.



Les besoins d'accompagnement sanitaire et social sont très importants du fait de nombreuses fragilités pour une part importante des habitant.es : chômage, difficultés de régularisation de situations administratives, monoparentalité, prévalence plus importante des maladies chroniques, vieillissement de la population... Dans le cadre de ses compétences, la ville de Saint-Denis s'attache à accompagner les parcours de vie et à lutter contre le non-recours aux droits et toutes les formes de discriminations et de violences.

Dans le même temps, la crise sanitaire a positionné la ville comme un échelon toujours plus pertinent des politiques sanitaires. Ces deux dernières années, nous avons placé la prévention et l'accès aux soins dans nos priorités de mandat. Grâce à des structures municipales renforcées (CMS, PMI, CSAPA, UVS...) mais aussi à des partenariats de plus en plus actifs avec les structures médico-sociales, les professionnel.les de santé libérales et libéraux et les établissements de santé, nous luttons contre les déserts médicaux et réduisons les inégalités sociales de santé.

# Une ville solidaire et égalitaire

# Solidarités

## ✓ Engagements tenus

### Une action sociale plus ambitieuse :

- Lancement d'un réseau d'épiceries sociales et solidaires avec un appel à manifestation d'intérêt (3 nouvelles épiceries à venir et 1 plateforme territoriale alimentaire) ;
- Création des « Jeux de la solidarité » : des olympiades pour les personnes en situation de grande exclusion en Seine-Saint-Denis ;
- Participation aux Nuits de la solidarité 2021 et 2022, permettant le recensement des personnes sans abri ;
- Ouverture d'une nouvelle permanence de prévention des expulsions locatives, en partenariat avec la Fondation Abbé-Pierre ;
- Augmentation des subventions aux associations caritatives qui interviennent auprès des personnes les plus fragiles en complément de l'action municipale.

### Un renforcement de l'accès aux droits :

- Déploiement des permanences du CIDFF 93 dans toutes les Maisons de quartier ;
- Création en 2021 au sein du CCAS d'une permanence spécialisée à l'accompagnement budgétaire pour les ménages en difficulté ;
- Création en 2022 d'une antenne France Services sur le quartier Pleyel ;
- Ouverture d'une nouvelle permanence Droit du travail à la Maison de Justice et du Droit ;
- Recrutement d'une intervenante sociale au commissariat, qui vient en aide aux personnes victimes ;
- Création d'une permanence emploi réservée aux femmes au sein de la Maison des parents ;
- Renforcement des PASS de ville pour l'ouverture des droits santé dans chacun des 4 CMS.



## 👁️ Perspectives 2026

- Doubler d'ici 2023 les capacités d'accueil du centre d'hébergement d'urgence géré par la ville.
- Ouvrir en 2023 une halte de nuit et des bains douches pour renforcer l'accès aux droits et à la dignité des publics des plus précaires.
- Renforcer les capacités d'hébergement et de logement pour les publics en sortie d'habitat indigne.
- Mettre en place un bus France Service qui pourra rayonner sur l'ensemble des quartiers de la ville.



**634 personnes** ont bénéficié d'au moins une consultation ou un entretien dans le cadre de la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de la Ville en 2021



## Seniors

### ✓ Engagements tenus

- **Diversification des activités proposées et création d'une Carte blanche** à la Maison des seniors, tout en maintenant une forte accessibilité tarifaire.
- **Mobilisation pour l'accompagnement à la vaccination COVID** des personnes âgées notamment avec une structure dédiée à l'auberge municipale dès janvier 2021 et des opérations directement en résidences autonomie. Médiation, accompagnement à la prise de rendez-vous et mise en place de navettes pour le centre de vaccination du Stade de France.
- **Renforcement des temps d'activité physique à destination des seniors** : deux séances hebdomadaires de gymnastique douce dans les quartiers et création d'un nouveau rendez-vous sportif hebdomadaire pour les seniors.
- **Élargissement des séjours thématiques proposés aux seniors** avec la création d'un nouveau séjour "bien-être".
- **Renforcement du temps fort de la "Semaine Bleue"** avec une forte dynamique partenariale et une visibilité en 2022 dans le cadre de la grande campagne portée par la ville "Saines et sauves".
- **Organisation des premières journées portes ouvertes dans les trois résidences autonomie de la ville (octobre 2022).**



**400** seniors sont partis.es en séjour de loisirs en 2022 contre 160 en 2019

### 👁️ Perspectives 2026

- **Lancement du projet « mobil'Art »** : programmation régulière de spectacles en journée dans différents équipements de la ville.
- **Renforcement des projets intergénérationnels** : organisation de séjours « aidant.es-aidé.es » intergénérationnels, création d'ateliers audiovisuels associant des classes de primaires, projet « Y'a pas d'âge pour les JOP » associant des collégiens et collégiennes du territoire...
- **Mise en place d'un partenariat avec le SDUS rugby et le Racing-club** pour renforcer la proposition d'ateliers physiques et les sorties sportives au sein des résidences-autonomie.
- **Finaliser la rénovation des logements de la résidence autonomie Basilique**, en lien avec le projet intergénérationnel d'accueil de la crèche Poulbot.

# Santé

## Centre Municipal de Santé Le Cygne



### 🔍 Constat 2020

Notre élection en pleine crise sanitaire du Covid a posé une évidence : la ville doit poursuivre l'héritage d'une commune très investie pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé tout en répondant aux nouveaux besoins.



Plus de **200**  
personnels municipaux  
dont **140**  
professionnel.les de santé  
au service de la santé des  
habitant.es



**95 %** des enfants  
de 4 ans bénéficient d'un  
bilan de santé à l'école  
réalisé par nos PMI

### ✓ Engagements tenus

#### Renforcer l'offre de soins en ville et à l'hôpital :

- **Maintien et développement des quatre centres municipaux de santé (CMS)**, du centre médico-sportif, du centre en addictologie et des six PMI ;
- **Nouveau lieu à Floréal** : livraison d'un bâtiment municipal accueillant le pôle santé-petite enfance, dont une maison de santé pluriprofessionnelle (novembre 2022) ;
- **Attractivité des professionnels de santé** : dynamisation du guichet unique pour les locaux, soutien au logement des soignants, participation à la nouvelle CPTS ;
- **Santé mentale** : renforcement de l'offre de psychologues dans les CMS et PMI. Animation renforcée du Conseil Local en santé mentale, en soutien notamment à la pédopsychiatrie et à la psychiatrie adultes ;

#### Développer la prévention et les premiers secours :

- **Santé publique** : mobilisation de la ville (12 agent.es) dans les campagnes de prévention et de gestion des crises sanitaires : vaccination Covid, lutte contre l'obésité et les addictions, prévention bucco-dentaire et de la surexposition aux écrans, sport-santé... ;

- **Santé des femmes** : nouvelle campagne « Saines et sauvées » (automne 2022), développement de l'offre en gynécologie (lien ville / hôpital), soutien à l'extension de la Maison des femmes (2021) ;
- **Punaises de lit** : lancement d'un plan d'actions avec des permanences des Compagnons bâtisseurs pour informer, prévenir et prêter du matériel de traitement mécanique par le chaud. Candidature de Plaine Commune pour être territoire pilote dans le cadre du plan national ;
- **Premiers secours** : équipement (2022) de tous les bâtiments municipaux dont les groupes scolaires en défibrillateur automatisé externe (DAE) .

#### La santé des élèves :

- Renforcement **des PMI et des actions de santé publique** en direction des enfants, séance de prévention bucco-dentaire auprès de 5 000 élèves de primaire chaque année ;
- Adoption d'une **feuille de route pour la santé de l'élève** avec un axe fort autour de l'installation des orthophonistes à Saint-Denis.

- **Soutien à une pharmacie** pour son ouverture nocturne et sécurisée (2023) ;
- **Relocalisation de la PMI de Franc-Moisin-Fort de l'Est** dans des locaux neufs ;
- Soutien au projet de rénovation et d'**agrandissement des urgences du centre hospitalier Delafontaine**.

#### Développer la prévention et les premiers secours :

- **Vie affective et sexuelle** : renforcer les actions de prévention notamment en milieu scolaire. Lancer une campagne pour lutter contre les discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre en lien avec les associations ;
- **Plan d'actions « Saint-Denis sans Sida »** : dynamisation de la journée du 1<sup>er</sup> décembre, renforcement du dépistage, développement de la prévention ;
- **Plan d'actions « Saint-Denis qui sauve »** : développement de la formation aux gestes qui sauvent, notamment chez les jeunes et recensement des DAE dans la future application de la ville.

#### La santé des élèves :

- **2023-2026** : mise en œuvre du **plan « santé de l'élève »** dont le plan de communication pour l'attractivité des orthophonistes et la mise à disposition de locaux municipaux en première installation ; Dépistage et accompagnement des troubles « Dys » en CP dans le périmètre des cités éducatives avant une éventuelle généralisation ;
- Développement d'une offre de soins notamment dentaire, **adaptée aux patient.e.s en situation de handicap** ou avec autisme, en lien avec les associations d'aidant.es.

## Perspectives 2026

### Renforcer l'offre de soins en ville et à l'hôpital :

- Ouverture d'un **centre de santé associatif** soutenu par la ville dédié au suivi par le médecin traitant à domicile de patient.es isolé.es, âgé.es ou en situation de handicap (2023) ;



# Handicap et accessibilité



## ✓ Engagements tenus

**Lancement (automne 2022) d'une permanence de la MDPH** au sein des services municipaux pour renforcer l'accès au droit des personnes en situation de handicap et leurs aidant.es.

**Nouvelles actions pour un accueil de qualité aux personnes en situation de handicap ou avec autisme :**

- Développement de l'accès au sport et à la culture : lancement des séances « **Ciné Relax** », accompagnement des enfants avec autisme au conservatoire, ouverture d'une section sport adapté à l'EMS ;
- **Augmentation des capacités d'accueil** des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs ;
- **Ouverture de la Ligne Bleue** aux personnes à mobilité réduite à partir de 60 ans ;
- Mise en accessibilité PMR du **gymnase Franc-Moisin** et de la salle de la Légion d'Honneur.

**Formation des professionnel.les et des citoyen.nes à l'accompagnement et à l'inclusion des personnes en situation de handicap :**

- Organisation de **14 sessions de formation** et d'actions de sensibilisation des professionnel.les ;
- Lancement d'**ateliers théâtre** dans les classes pour une sensibilisation à la différence.



En 2022, **111** enfants porteurs d'un handicap bénéficient d'un accompagnement spécifique dans les centres de loisirs de la Ville

## 👁️ Perspectives 2026

**Poursuivre la montée en qualité de l'offre de services publics à destination des personnes porteuses d'un handicap :**

- Construire une **aire de jeux inclusive** (budget participatif 2021) ;
- Créer une unité d'enseignement **pour enfants sourds** à l'école (rentrée 2023) ;
- **Traduire en FALC** (Facile à lire et à comprendre) les documents grand public édités par la Ville ;
- **Soutenir les porteurs et porteuses de projets** médico-sociaux et sanitaires pour le développement de places notamment dans le champ de l'autisme ;
- Former et accompagner les structures médico-sociales et les professionnel.les des CMS en matière de **santé sexuelle des personnes en situation de handicap**.

**Rendre la ville plus accessible :**

- Déployer une **signalétique multisensorielle** dans les ERP ;
- Défendre la **mise en accessibilité** du Stade de France, de la gare de Saint-Denis et des commerces de la ville auprès des maîtres et maîtresses d'ouvrage.



# Égalité femmes-hommes

## ✓ Engagements tenus

### Féminisation et sécurisation de l'espace public :

- Dénomination de **100 % des nouvelles rues** et nouveaux équipements publics avec des noms de femmes ;
- Création de **nouveaux stages d'auto-défense** pour les femmes retraitées, des femmes en situation de handicap et des femmes fréquentant les Maisons de quartier ;
- Lancement de **marches exploratoires** et d'un plan sur l'éclairage public.

### Développement de la culture de l'égalité femmes-hommes via une multiplication des interventions sur l'ensemble du territoire dionysien :

- Triplement des budgets de projets pédagogiques pour la **sensibilisation à la tolérance** et à l'égalité dans l'ensemble des écoles publiques ;
- Animation et coordination d'un réseau de partenaires pour **lutter contre les violences faites aux femmes** (services municipaux, associations, Maison des femmes, commissariat, etc.) ;
- Ouverture d'une **nouvelle permanence du CIDFF 93** à la maison de quartier SFC (7 permanences au total) ;
- Ouverture de deux **consultations de victimologie** au CMS Les Moulins Gémeaux et d'un atelier de relaxation et de psychomotricité à l'école d'arts plastiques ;
- **Soutien** à l'extension de la Maison des femmes ouverte en 2021.

**Mise en place de formations à l'égalité femmes-hommes pour les élu.es et les agent.es de la ville.**

## 👁️ Perspectives 2026

- S'appuyer sur la dynamique des JOP 2024 pour renforcer la place des femmes dans le sport en ville.
- Intégrer un axe sur les politiques éducatives d'égalité filles-garçons dans le projet de Cité éducative dionysienne et dans le Projet éducatif global (PEG) de la ville.
- Expérimenter un budget sensible au genre.
- Renforcer l'exemplarité de la ville de Saint-Denis en matière d'égalité professionnelle :  
Lancer la création d'une cellule de veille et de lutte contre les violences sexistes, les violences sexuelles et les discriminations ;  
Approfondir l'offre de formation sur l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans les pratiques managériales de la collectivité ;
- Actions de sensibilisation contre les discriminations auprès des agent.es et structures qui accueillent des jeunes.



**10 000** participant.es  
à la 2<sup>e</sup> édition de la Pride des banlieues



# Vie associative et citoyenne

## ✓ Engagements tenus

### • Lancement du nouveau budget participatif dionysien doté d'un budget d'1 million € tous les 2 ans :

Près de 5 600 votant.es et 24 projets lauréats pour l'édition 2021/2022. Aires de jeux, végétalisation, agrès sportifs, embellissement de la ville... ;

Ateliers d'animation dans tous les quartiers avec un camion dédié et des points de rencontre à la sortie des écoles, des commerces, du marché, à Bel Hiver...

### • Nomination de 20 élu.es de proximité pour renforcer les échanges, sur la vie quotidienne et son amélioration avec les habitant.es, dans le cadre d'une nouvelle approche en matière de gestion urbaine de proximité (GUP).

### • Partenariat avec l'association Démocratie Ouverte pour construire les futures instances de démocratie locale autour de 4 thèmes : le plan climat, la place des parents dans la vie des crèches, la commission communale pour l'accessibilité et la GUP.

### • Soutien exceptionnel (650 000 euros) au secteur associatif du territoire pour encourager la reprise post-Covid des activités.

### • Relations internationales :

Aide exceptionnelle pour l'hôpital Laarba Nath Irathen (ville jumelle), suite aux incendies d'août 2021 ;

Aide exceptionnelle à la Croix Rouge pour l'Ukraine ;  
Adhésion à la plateforme collectivités solidaires de SOS Méditerranée.

### • Devoir de mémoire :

Réactivation de la politique de commémorations : bombardement du 21 avril 1944 à La Plaine, inauguration d'une plaque en mémoire des victimes des massacres coloniaux du 8 mai 1945.

### • Accompagnement du deuil :

Réouverture de l'achat de nouvelles concessions pour les Dionysiens et Dionysiennes au cimetière communal ;  
Création d'un carré confessionnel musulman au cimetière de Saint-Denis.

## 👁️ Perspectives 2026

### • Mise en œuvre des projets du budget participatif 2021/2022 retenus en associant les lauréat.es et conduite de la nouvelle campagne.

### • Accompagnement renforcé des associations dans la recherche de bénévoles et la réponse aux appels à projets.

### • Livraison du nouveau dispositif mobile d'information et de concertation sur les projets dans la ville.

### • Étude de l'accès aux salles municipales pour accompagner les familles en deuil.

### • Création d'un columbarium au cimetière communal.

### • Déplacement et valorisation du mémorial en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.

### • Organisation de cérémonies d'accueil des habitant.es : Dionysiennes et Dionysiens nouvellement installés ou récemment naturalisé.es et nouveaux électeurs et électrices de 18 ans.

Dérèglement climatique, tension sur les ressources, hausse des prix de l'énergie et des matières premières, chute de la biodiversité, les multiples crises que notre modèle de développement engendre depuis plusieurs décennies, ne cessent de prendre de l'ampleur.

Dans le même temps, la métropolisation continue de nourrir les phénomènes d'éloignement et de paupérisation à l'échelle du Grand Paris.

C'est bien dans un double mouvement d'accélération de la transition écologique et de recherche d'un meilleur équilibre social que nous travaillons pour transformer Saint-Denis.

L'urgence climatique que nous avons déclaré dès notre prise de responsabilité, se traduit au quotidien dans l'action municipale, à la fois en s'attaquant aux sources de ces crises, mais aussi en adaptant notre ville pour en faire une ville durablement vivable ! Plus généralement, nous transformons nos modes de construction, d'aménagement, de transport et d'alimentation pour des modes moins carbonés. Mais, nous le constatons tous, le dérèglement climatique est déjà à l'œuvre, et il est urgent d'adapter la ville à ces changements.

Dans un tel contexte et après deux ans de crise sanitaire, plus que jamais garantir l'accès à un logement digne apparaît comme un impératif. En réponse aux besoins de la famille ou du télétravail, et avec toujours à l'esprit la question du confort thermique, le logement est au cœur de nos préoccupations ! Avec un mot d'ordre : diversification de l'habitat.

Parce qu'elles jouent un rôle déterminant dans le nouveau modèle qui nous est cher de développement de territoire rééquilibré, au cœur de la métropole du Grand Paris, nous continuerons de prendre à bras le corps les problématiques liées à l'habitat.



# Une ville durable et en transformation

# Habitat et logement

Nouveau programme de logements sociaux (PCH) au Fort de l'Est

@Luca Nicola



## Constat 2020

**Dans le parc privé**, de trop faibles moyens mis dans la lutte contre l'habitat indigne, complètement en décalage avec le fléau. Une action démarrée tardivement en 2011 et limitée au centre-ville. Un service hygiène complètement sous-dimensionné. Une ville Eldorado des marchand.es de sommeil...

Une présence des propriétaires occupant.es en recul depuis plusieurs années, et une qualité architecturale des nouvelles constructions insuffisantes.

**Dans le parc social**, un système d'attribution de logement non transparent et des demandeuses et demandeurs faiblement accompagnés. Une absence manifeste de recherche de mixité sociale dans les attributions.

Une spécialisation du territoire assumée par l'ancienne municipalité, avec un taux SRU de 52 % alors que certaines villes d'Île-de-France ne respectent pas leurs obligations en matière d'offre de logement social et d'hébergement d'urgence.



**4 fois plus**  
d'arrêtés d'insalubrité pris  
chaque année avec des  
procédures suivies

## Engagements tenus

### Une mobilisation sans précédent contre l'habitat indigne :

- Mise en place du **guichet unique** de signalement de l'insalubrité et du péril et d'accompagnement des propriétaires et des occupant.es ;
- 38 agent.es mobilisé.es au service d'hygiène et de santé et à Plaine Commune pour traiter le logement indigne **sur l'ensemble de la ville** (y compris le secteur pavillonnaire). **Des effectifs de terrain doublés ;**
- **Un permis de louer** plus efficace et ciblé grâce au partage d'information avec la CAF et la mise en œuvre du volet sanction ;
- **Un plaidoyer national** du maire pour porter des évolutions législatives indispensables.

### Construction de logements neufs de qualité et abordables :

- **Diversification des logements** dans les futures constructions pour assurer la mixité sociale dans la ville avec de l'accession libre, de l'accession sociale et du logement locatif social ;
- **Relance de la dynamique de construction pour répondre à la crise du logement** : de 418 logements (2020) à 1 214 logements (2021) ;
- Mise en place de l'**encadrement des loyers** dans le parc privé pour éviter les abus de propriétaires (juin 2021) ;
- **Politique foncière d'acquisition publique** de terrains pour mettre en œuvre le projet urbain ;
- **Création en 2022 de l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS)** de Plaine Commune pour produire des logements en Bail Réel Solidaire (BRS) et faciliter l'accession à la propriété des familles de la ville aux revenus modestes ou moyens.

## L'attribution de logements sociaux :

- Mise en place de la **cotation de la demande** pour garantir un traitement équitable entre chaque demandeur et demandeuse ;
- Des **réponses systématiques** et personnalisées pour chacun.e ;
- **Un service municipal du logement réorganisé** pour réaliser sur place des points dossier avec les usagers et usagères et renouveler en direct les demandes ;

## Notre bailleur social PCH, engagement qualité de service :

- Faire de l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires une priorité en renforçant les moyens financiers et humains en matière de **propreté et de tranquillité résidentielle** ;
- Engager PCH dans la transition écologique avec un **plan d'amélioration de la performance énergétique** des logements, en développant les espaces verts et en favorisant les mobilités douces ;
- Création d'un **centre de relation locataires** pour permettre aux locataires de réaliser leurs démarches par téléphone.

## Perspectives 2026

- Mise en œuvre de l'ensemble des 5 axes du plan d'action LHI 2022-2026 à retrouver ici : <https://ville-saint-denis.fr/agir-en-cas-de-logement-indigne>
- **Produire 4 800 logements à Saint-Denis** dont près de 45 % d'accession libre, 25 % d'accession sociale sécurisée en bail réel solidaire (BRS), 25 % de logements sociaux (majoritairement familiaux), et 5 % de logements locatifs intermédiaires (LLI).
- **Mise en place de rendez-vous** avec les conseillers et conseillères logement pour être accompagné efficacement.
- Poursuite du combat politique pour le **rééquilibrage régional de la politique Habitat**.
- Garantir la **réhabilitation de 1 300 logements** et la construction de 840 logements.



**4 800** logements  
à produire d'ici 2028

Réhabilitation lourde d'un immeuble insalubre au 39 de la rue Gabriel-Péri



# Renouvellement urbain



@DR



## Constat 2020

Un projet de rénovation urbaine du centre-ville, sous-financé, sans réhabilitation des espaces publics et sans impact sur les désagréments vécus au quotidien par les habitant.es. Un projet de renouvellement urbain du Franc-Moisin sans ambition sur les équipements associatifs et municipaux, notamment les groupes scolaires, et ne traitant pas les questions de sécurité.



## Engagements tenus

À Saint-Denis, depuis 2 ans, nous avons porté une nouvelle vision et fait évoluer les projets pour mieux répondre aux enjeux climatiques, au cadre de vie, au besoin de sécurité et à la qualité des logements.

Avec 2,3 milliards € d'investissement, les 9 villes de Plaine Commune sont lancées dans un des plus ambitieux Nouveau Programme national de Renouvellement urbain (NPNRU) de France qui va, d'ici 2030, transformer les espaces publics et l'habitat pour 150 000 habitant.es du territoire.

### Centre-ville :

Notre réorientation majeure du projet permet de **rénover les espaces publics pour rafraîchir et dynamiser le centre-ville** au profit des habitant.es du quartier, mais aussi de l'ensemble des citoyens et citoyennes, du secteur économique et des touristes. Dès ce mandat, le visage du centre-ville aura changé.

- À la place de la démolition du bâtiment dit « Campanile » sur l'îlot 7, aberration écologique, décision validée par l'ANRU de réinvestir les espaces publics y compris la place du Caquet ;
- **Septembre 2022 : lancement des travaux sur la place Jean-Jaurès** en vue de créer une continuité d'espaces piétons, de terrasses, d'aires de jeux, de détente ;
- **Une accélération du traitement des îlots PNQRAD et NPNRU Insalubrité** par notre aménageur public la SOREQA : révision des faisabilités pour plus de végétalisation en pleine terre et des logements diversifiés de meilleure qualité.

### Franc-Moisin :

- **Une programmation habitat plus diversifiée** : 30 logements démolis en moins, deux-tiers des logements existants réhabilités, 800 logements neufs dont 30 % en accession sociale à la propriété ;

- **Des subventions supplémentaires** obtenues auprès de l'Anru pour des espaces publics de meilleure qualité ;
- Une nouvelle ambition pour **les équipements municipaux** : reconstruction / rénovation des deux groupes scolaires, de la crèche, de la maison de quartier...
- Un accompagnement fort pour la relocalisation de la PMI, de la ludothèque et des associations ;
- Évolution du projet avec **un projet de résidentialisation** des bâtiments pour clarifier la gestion des espaces publics et privés, avec un objectif : améliorer la propreté, le stationnement et la sécurité.

#### Floréal :

- Livraison (automne 2022) du pôle santé / petite enfance.



## Perspectives 2026

- **Intensification de la concertation et des réunions d'information** avec les habitant.es du fait de l'entrée en phase opérationnelle. Livraison du dispositif mobile de concertation (2023).

#### Centre-ville :

- Printemps 2024 : livraison des **nouveaux aménagements de la place Jean-Jaurès** ;
- Îlots SOREQA pour le traitement des copropriétés dégradées : **début des démolitions** (dont les bâtiments du 15 place Victor Hugo fin 2022, du 48 rue de la République en 2023...) et 1<sup>ère</sup> pierre pour l'îlot Catulienne ;
- **Réhabilitation et résidentialisation** des logements sociaux Basilique.

#### Franc-Moisin :

- **Une nouvelle passerelle** pour les mobilités douces qui enjambera le canal dès 2024 et remplacera en réutilisant certains de ses matériaux le pont tournant défaillant et l'actuelle passerelle mal adaptée ;
- **Fin des relogements** pour les familles concernées (2<sup>e</sup> trimestre 2023) ;
- Début de la réhabilitation des bâtiments 9 et 10 de PCH mi-2023.

#### Floréal :

- **Démolition de la tour du foyer Romain-Rolland**. Reconstruction de logements et aménagement des espaces publics dont une nouvelle voie ;
- Réhabilitation et résidentialisation PCH.



Déjà  
**12 millions €**  
de subventions ANRU  
supplémentaires obtenues  
en 18 mois



**40 000 m<sup>2</sup>**  
d'espaces publics repensés  
en centre-ville



Future passerelle entre le Stade de France et le Franc-Moisin, par dessus le canal Saint-Denis, livraison en 2024

# Transports et mobilités

## 🔍 Constat 2020

Un plan de développement du vélo trop lent. Un prolongement du T8 qui ne prévoyait qu'un seul arrêt au début à Franc-Moisin. Un hyper centre-ville encore trop congestionné par le trafic automobile de transit et les bus de grande capacité.

## ✓ Engagements tenus

### Lancement d'un Plan vélo :

- Création de **nouvelles stations Vélib**, dont une à La Poste Barbusse en janvier 2023 ;
- Développement du stationnement vélo sur l'espace public et plus particulièrement à proximité des transports en commun avec des **arceaux et consignes sécurisées** ;
- Création de **nouvelles pistes** et obtention d'une nouvelle passerelle cyclable qui reliera le Franc-Moisin et Bel Air au Stade de France à compter de 2024 ;
- **Doublent des emplacements** vélo dans les nouvelles constructions.

### Tramway :

- **Déplacement de la station du tramway T1** Gare de Saint-Denis sur le parvis Ouest de la Gare ;
- Projet de prolongement du T8 : **obtention d'un arrêt de tramway supplémentaire** à Pressensé pour mieux desservir les Francs-Moisins.

### Lancement d'un plan de lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores à Saint-Denis :

- Intégration de Saint-Denis à la **ZFE (Zone à faible émission)** du Grand Paris, destinée à améliorer la qualité de l'air en ville ;

- Création d'un poste de **conseiller mobilités** à l'ALEC pour accompagner la mise en place de la ZFE ;
- Lancement d'un dispositif de **surveillance continue de la qualité de l'air** sur différents types de polluants (dioxyde d'azote, particules fines) dans l'école Anatole-France (Pleyel) et mise en place de solutions innovantes pour améliorer la qualité de l'air. Installation de purificateurs atmosphériques dans et aux abords du village des athlètes ;
- **Aménagement de systèmes d'échangeurs** à Pleyel (A86) et à Porte de Paris (A1) : fluidification de la circulation routière et développement de l'offre de déplacements doux.



## Perspectives 2026

- Livraison de la nouvelle gare du Grand Paris Express à Pleyel.
- Prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Pleyel, pour soulager la ligne 13.
- Livraison de la nouvelle gare RER de Saint-Denis et achèvement des travaux de mise en accessibilité.
- Livraison du franchissement urbain à Pleyel (entre Pleyel et La Plaine).
- Lancement de nouvelles navettes de bus électriques en centre-ville.
- Création de stationnements vélo sécurisés, augmentation du nombre de stationnements scooters et d'arceaux vélo.
- Livraison de nouvelles pistes cyclables, notamment le « RER vélo ».
- Mise en circulation du nouveau matériel roulant pour le Tramway T1.
- Livraison du mur anti-bruit A86 à Pleyel.

Augmentation des capacités de stationnement vélo :

**202 places**  
sur le secteur de la Porte de Paris et

**266 places**  
sur le secteur Basilique à court terme



Déploiement du service de recharge Métropolis pour véhicules électriques : déjà

**10 stations**  
implantées



Nouvelle passerelle par-dessus l'autoroute A1, entre le Stade de France et le Centre aquatique olympique de la plaine Saulnier

## Projet urbain résilient

### 🔍 Constat 2020

Un territoire trop bitumé et minéral et trop peu résilient en cas d'épisode caniculaire et une ville qui tourne le dos à son fleuve. De grandes fractures urbaines qui demandent à être recousues en faisant la part belle aux mobilités douces et des zones d'aménagement à penser différemment sur le plan environnemental.

### ✅ Engagements tenus

- Dès juillet 2020, déclaration de l'**urgence climatique** à Saint-Denis et Plaine Commune.
- **Modification du PLUi** en y intégrant notamment de nouvelles définitions et exigences plus ambitieuses pour la pleine terre, les locaux vélos, etc.

- **Classement du réseau de chaleur du SMIREC** rendant son utilisation obligatoire sur tout nouveau projet de construction. Poursuite de l'augmentation du taux d'énergie renouvelable dans le réseau avec notamment le lancement de la construction d'une centrale de géothermie à Franc-Moisin. Déploiement du réseau sur la ville.
- **Construction du Village olympique et paralympique, démonstrateur des enjeux de construction durable** : emploi de matériaux biosourcés (bois, chanvre notamment). Mise en place d'une démarche de réemploi des matériaux extraits par les déconstructeurs et déconstructrices du site. Alimentation du Village par un réseau d'énergie alimenté à 70 % par des énergies renouvelables grâce à la création d'une centrale géothermique sur le site. Mise en place d'un système de recyclage de la totalité des eaux usées pour assurer l'arrosage durable des espaces verts, etc.



Parc Marcel-Cachin

- **Lancement symbolique de la reconquête des quais de Seine** à l'occasion de l'édition 2022 de la Plus grande table du monde.

- **Relier la ville en luttant contre les ruptures urbaines via le lancement d'une "stratégie passerelles"** destinée à relier les espaces urbains de Saint-Denis entre eux via la construction de passerelles réservées aux mobilités douces et aux transports en commun. Plusieurs quartiers vont ainsi être reliés entre eux :

Franc-Moisin et le Stade de France grâce à un projet exceptionnel au plan environnemental, assis sur la **réutilisation de l'ancien tablier du pont tournant**, lequel permettra une importante réduction d'empreinte carbone ;

Le Centre aquatique olympique de la Plaine Saulnier et Stade de France grâce à une **passerelle piétonne posée par-dessus l'A1** en août 2022 ;

Saint-Denis et l'Île Saint-Denis au niveau du village olympique, grâce à un pont placé au-dessus de la Seine et **réservée aux bus et aux mobilités douces**.

## Perspectives 2026

- Élaboration du **Plan Climat Air Energie** de la ville et concertation citoyenne.
- Reconnexion de Paris et Saint-Denis avec le **nouvel aménagement de la porte de la Chapelle** autour de l'Arena 2 et du campus Condorcet - la Chapelle.
- Livraison des **nouveaux aménagements du canal Saint-Denis et des quais de Seine**. Pour en savoir plus sur le projet Canal / Bassin de la Maltournée : <https://ville-saint-denis.fr/bassin-de-la-maltournee>
- Réaménagements, **désimperméabilisation** et végétalisation de nouvelles rues (rues Nay, Gisquet, Suger, du Port, Hector Guimard...).
- **Développement du réseau de chaleur** à Pleyel et La Plaine, et installation d'un système de récupération de l'énergie produite par le data center Equinix pour chauffer le Centre aquatique olympique.
- Lancement d'un Schéma directeur « Énergie », destiné à organiser la stratégie de **réduction de la consommation énergétique** des bâtiments, équipements et éclairages municipaux.
- Lancement d'une stratégie de sobriété énergétique.
- Aménagement équilibré et durable de plusieurs quartiers stratégiques de la ville :
  - Poursuite de l'aménagement du nouveau quartier de **La Plaine - Saulnier**, autour du futur Centre aquatique olympique ;
  - Reconversion du site des **Cathédrales du rail** (La Plaine) ;
  - Aménagement du quartier **Confluence-sud** à la gare de Saint-Denis ;
  - Poursuite de l'aménagement du parc dans la **ZAC des Tartres** (logements, etc.) avec le maintien d'une activité agricole.

 **Création de 7 hectares d'espaces naturels en milieu urbain, sur le site du futur Village olympique et paralympique.**

Futurs aménagements des berges de Seine à la hauteur de la Cité du Cinéma



# Nature en ville et bien-être animal

## ✓ Engagements tenus

**Plus de 1 500 arbres plantés depuis le début du mandat.**

**Désimperméabilisation d'espaces publics** (placettes rue Berne et des bateaux lavoirs, pieds d'arbres...).

**Végétalisation active et rafraîchissement des espaces publics :**

- Lancement du programme de création d'un deuxième « poumon vert » à Saint-Denis avec le **nouveau parc Marcel Cachin** ;
- **Végétalisation des cours d'école** (écoles Halimi, Langevin, Opaline, Lacore) ;
- Végétalisation du domaine municipal (enveloppe annuelle de 100 000 €) ;
- Installation de brumisateurs dans l'espace public.

**Alimentation durable et agriculture urbaine :**

- Poursuite de la réhabilitation des Fermes de Gally et inauguration en 2022 d'une **serre urbaine nouvelle génération** ;
- Création de **jardins partagés** rue Murger et dans le square Condroyer avec l'association Mots et Regards ;
- Extension en urbanisme transitoire du jardin Haguette ;
- Lancement de la remise en état et de la **restructuration des jardins familiaux du fort de l'Est**.

**Bien-être animal :**

- **Première journée de la condition animale** à Saint-Denis et soutien financier aux associations du bien-être animal ;
- Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour **l'identification et la stérilisation des chats errants** ;
- Obtention du label **Ville amie des animaux** auprès de la Région Île-de-France ;
- Interventions de la police municipale en cas de maltraitance animale grâce à la création de la brigade canine ;
- Déploiement de **70 distributeurs de sacs à déjection canine**.



## 👁️ Perspectives 2026

- Meilleur suivi du patrimoine arboré grâce à la création par Plaine Commune d'une **base de données informatisée**.
- **Poursuite de la végétalisation** de la ville sur la base notamment de l'étude de rafraîchissement et de végétalisation de la ville menée au niveau de Plaine Commune.
- Ouvertures de l'espace agricole du parc du Glacis et de la **ferme pédagogique du port Christofle**.
- Développement et entretien des caniparcs et création d'un **pigeonnier contraceptif**.



**6 000 arbres**  
plantés à la fin du mandat

The image shows the exterior of a modern building, identified as the 'Mairie Annexe' (Annex Town Hall) in Saint-Denis. A red sign above the entrance reads 'Mairie Annexe' and 'Saint Denis'. To the left, the French flag and the European Union flag are flying. The entrance features a glass door with the French motto 'Liberté \* Égalité \* Fraternité' visible. A dark blue text box is overlaid on the upper right portion of the image.

La bonne gestion de l'administration locale est rendue d'autant plus fondamentale par le contexte macro-économique délicat et incertain dans lequel nous évoluons. Par conséquent, rendre un meilleur service public sans dépenser plus d'argent public et réussir à faire mieux sans demander plus au contribuable, c'est notre méthode pour construire la ville équilibrée. C'est aussi cette exigence que nous portons vis-à-vis du service public local. Servir le public est, et doit rester, une magnifique aventure humaine, mais Il faut savoir remédier à certains dysfonctionnements quand ils se font jour, réinterroger les pratiques quand cela est nécessaire, ou développer de nouvelles offres de service pour toujours rester en adéquation avec les besoins de la population. Le respect des règles par toutes et tous et la valorisation des personnels présents sont des prérequis pour rendre le meilleur service possible. Nos publics, parce qu'ils sont justement souvent plus fragiles que d'autres, sont en droit d'exiger plus d'attention de notre part, et a minima le même niveau de prestation que dans d'autres territoires.

# Comment nous faisons la ville équilibrée

# Amélioration du service public municipal



## 🔍 Constat 2020

Un poids disproportionné de la masse salariale dans les dépenses de la ville par rapport à d'autres villes de même taille (lié notamment à un fort taux d'absentéisme, allant parfois jusqu'à 40 % dans certains services) sans que cela se ressente dans la qualité du service rendu aux publics. Une collectivité dans l'illégalité vis-à-vis de l'application du temps de travail. Un engagement des agent.es très peu valorisé. Plus de 140 agent.es jugé.es inaptes pour raisons médicales sur leur poste, laissé.es sur le bord du chemin, générant des situations humaines inacceptables et un coût important pour les finances de la ville.

## ✓ Engagements tenus

### Remobilisation de l'ensemble des agent.es de la ville, au service du public et de l'efficacité du service public :

- **L'application du temps de travail légal** (1 607 heures annuelles dans la fonction publique territoriale) a été rendue effective à compter de novembre 2020. Cette réforme a permis de mieux répartir le temps de travail du personnel de la ville et d'améliorer la qualité du service rendu aux habitant.es ;
- **La refonte du régime indiciaire** a été finalisée en novembre 2020, permettant la mise en conformité de la prime annuelle des agent.es de la ville ;
- **Mobilisation pour accompagner les agent.es en reclassement** : Création d'un service dédié au sein de la DRH pour accompagner individuellement les 140 agent.es en situation de reclassement en raison d'une inaptitude médicale reconnue ;
- Réorganisations de l'administration pour garantir la mise en œuvre du projet de mandat.

## Une stratégie de déprécarisation des agent.es a été engagée :

- **Adoption d'un Plan de déprécarisation en juillet 2022** : ce nouveau mode de recrutement va permettre aux agent.es d'être payé.es en référence à un grade et à un indice et non plus sur un taux horaire. Ils et Elles pourront aussi accéder à des gratifications supplémentaires : indemnité de résidence, supplément familial de traitement, régime indemnitaire, protection sociale en cas de maladie ou d'accident du travail, possibilité d'adhérer à la mutuelle santé et à la prévoyance proposées par la ville ;
- **Augmentation de la participation à la prévoyance**, pour mieux accompagner les agent.es en maladie, en particulier les plus bas salaires ;
- **Mise en place du forfait mobilité durable en décembre 2021**, au profit des agent.es permettant de verser une aide financière de 200 € par an aux agent.es qui se rendent au travail en vélo (mécanique ou à assistance électrique) ou en covoiturage ;
- **Adhésion de la ville au CNAS** (Comité National d'Action Sociale) pour garantir des prestations d'action sociale de qualité aux agent.es et un panel plus large d'activités.

Mise en place d'un règlement **pour permettre l'organisation du télétravail.**

**Réinterrogation des politiques publiques portées par la municipalité** à l'aune de leur utilité et de leur efficacité.

Dans le cadre d'un nouveau mode de gestion, externalisation progressive des prestations de ménage dans les écoles élémentaires, les accueils de loisirs et les équipements sportifs **en réponse à un absentéisme chronique et très élevé.**

## Perspectives 2026

- **Un plan d'action pour l'amélioration de l'accueil du public** : amélioration de la qualité de service sur les canaux d'accueil à distance et dans les différents services municipaux et les mairies annexes. Poursuite de la dématérialisation des courriers pour améliorer la réactivité et le suivi des réponses aux usagers et usagères.
- **Refonte du site internet de la ville**, développement d'une application mise en ligne au second semestre 2023 et simplification des parcours administratifs.
- **Poursuite de la modernisation** des services municipaux pour améliorer le service rendu.



**53** agent.es de la ville de Saint-Denis ont déjà signé une convention pour être accompagné.es dans leur reclassement.



**319** agent.es précaires bénéficiaires du Plan de déprécarisation





# Finances publiques

## 🔍 Constat 2020

Une situation financière de départ fragile, sans marge de manœuvre, avec d'importants passifs à solder : baisse structurelle du niveau d'épargne brute, augmentation plus rapide des dépenses que des recettes. En parallèle, des besoins en investissement nombreux pour préparer l'avenir tant pour accompagner l'évolution démographique et les nouveaux besoins de la ville que pour remettre à niveau les bâtiments municipaux qui n'ont pas été entretenus pendant de nombreuses années et améliorer leur performance énergétique. Une politique achat qui ne prenait pas complètement en compte le soutien à l'économie locale, les enjeux environnementaux et d'insertion.

## ✓ Engagements tenus

### La stabilisation de la trajectoire financière de la ville :

- **Aucune augmentation de la fiscalité locale.** La ville n'a pas eu recours au levier fiscal et a fait le choix de ne pas faire supporter aux Dionysiens et Dionysiennes les conséquences des mauvais choix financiers du précédent mandat.
- **Amélioration progressive de la santé financière de la ville** malgré les dépenses nouvelles liées à la gestion de la crise sanitaire et à l'inflation. Un travail important a été réalisé dans l'ensemble des services pour réduire les dépenses dès la première année de mandat en questionnant l'utilité et l'efficacité de l'ensemble des actions de la ville et en se mettant en conformité avec les recommandations de la chambre régionale des comptes.
- **Recherche de nouvelles recettes** par un travail avec l'ensemble des partenaires (État, Région, Département) refusant la logique de posture qui pénalisait jusqu'à présent les finances de la ville.
- **Maîtrise des dépenses de personnel** malgré la hausse des rémunérations des agents liées à l'augmentation de la prime annuelle et celle du point d'indice.
- Construction d'une **nouvelle stratégie financière** adaptée au contexte exceptionnel de la fin de l'année 2022 marqué par l'évolution des prix de l'énergie.
- **Augmentation progressive des dépenses d'investissement** pour préparer l'avenir des Dionysiennes et des Dionysiens et rattraper la dette patrimoniale.

## Une politique d'achat durable :

### • Des achats publics écologiquement responsables :

Préservation des ressources naturelles (recours aux fournitures issues du réemploi, réduction importante des plastiques à usage unique et des produits jetables). Mise en œuvre d'une stratégie de durabilité et de réparabilité des achats. Réduction des fréquences de livraison ;

Doublement des repas végétariens et augmentation des produits de saison, locaux et biologiques ;

Généralisation de l'utilisation de matériaux biosourcés dans les bâtiments municipaux. Stratégie de végétalisation et d'isolation des bâtiments extérieur ;

Amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur avec le verdissement de la flotte de véhicules. Intégration de l'impact carbone des produits et services achetés.

### • Des achats publics socialement responsables :

Accès à la commande publique des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire grâce à un allotissement stratégique et la mise en place de clauses sociales ;

Réservation de marchés à des opérateurs et opératrices économiques employant des personnes en situation de handicap et / ou défavorisées ;

Contrôle de la non-condamnation des entreprises pour délit de discrimination ou pour infraction à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Création de critères favorisant la mise en œuvre de mesures de promotion de l'égalité femmes-hommes dans les marchés.

### • Une relation de qualité et équilibrée avec les entreprises sous-traitantes de la ville :

Soutien aux TPE-PME du territoire et aux structures de l'ESS ;

Actions de communication et de formation pour aider les entreprises à développer leurs capacités à répondre aux consultations publiques ;

Négociation systématique sur les prix avec les prestataires pour préserver les finances de la ville.

## Perspectives 2026

- Stabiliser l'évolution des dépenses de fonctionnement et **contenir la progression de la masse salariale.**
- **Contenir les dépenses énergétiques** pour faire face à l'urgence écologique et à l'explosion des prix de l'énergie.
- 100 % des marchés supérieurs à 40 000 € comportant des **clauses et critères environnementaux** en 2026.



En 2021,

**14,6 %**

des entreprises prestataires de la ville  
sont issues de l'ESS et

**59,3 %**

sont des TPE-PME



**0 %**

d'augmentation du taux de  
fiscalité locale



# Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 : accélérateurs d'histoire(s)

Village des athlètes à Pleyel



@DR

Centre aquatique olympique, Plaine Saulnier



@DR

Future piscine de Marville



@DR



Futurs aménagements du canal Saint-Denis au niveau du bassin de la Maltournée

utter Conquet

# Deux ans à vos côtés, c'est aussi

## Une mobilisation exceptionnelle lors de la crise sanitaire

Dès juillet 2020, lors de l'amorce de la deuxième vague COVID, la ville et ses partenaires santé se sont mobilisés pour répondre aux enjeux de dépistage, d'accès aux soins et de vaccination au plus près des besoins des Dionysiens et Dionysiennes, notamment les plus fragiles.

Convaincre, agir, lutter contre la désinformation et in fine permettre à tous les habitant.es volontaires de se faire vacciner, auront été nos fils conducteurs. Dès janvier 2021, notre auberge municipale a été convertie en centre de vaccination de proximité. Des opérations éphémères à la salle de la Légion d'honneur ont ensuite lancé les prémices de la vaccination massive. Du 6 avril au 30 septembre 2021, 7j/7, le Stade de France s'est transformé en plus grand vaccinodrome de France avec 545 000 injections réalisées. Sans oublier les nombreuses opérations « d'aller

vers » dans les quartiers, sur Bel été, dans les foyers... Nous avons aussi obtenu plusieurs inflexions par exemple pour que les enseignants et les jeunes aient accès plus rapidement à la vaccination.

## Saint-Denis, candidate pour être Capitale européenne de la Culture 2028

Il y a un an, à l'occasion de la Fête de Saint-Denis, en octobre 2021, la ville de Saint-Denis officialisait sa candidature au titre de Capitale européenne de la Culture 2028, aux côtés de Plaine Commune et du département de la Seine-Saint-Denis. Cette candidature répond au nom de Périphéries 2028, pour en finir avec la mise au ban culturelle des quartiers populaires et réaffirmer que c'est bien dans

ces périphéries, où résident et créent les artistes, que la France multiculturelle de demain s'invente. Le dossier de candidature sera officiellement déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Le choix de la ville française pour devenir Capitale européenne de la Culture 2028 interviendra fin 2023, après plusieurs jurys de sélection.

## De nouveaux rendez-vous : Bel été et Bel hiver

Un nouveau rendez-vous incontournable s'est imposé dans le paysage festif dionysien : Bel hiver. En dépit de la crise sanitaire, l'édition 2020 avait rencontré un beau succès. L'édition 2021 a quant à elle attiré les foules avec 110 000 visiteurs dont 20 000 patineurs sur glace. La recette du succès : une bonne dose d'esprit de Noël, du sport, de la culture, de l'artisanat, une scénographie soignée et de la convivialité. De son côté Bel été a été réinventé suivant les mêmes principes et la Guinguette lancée en 2021 est un beau succès. Les activités ludiques et sportives et les rendez-vous culturels populaires ont trouvé leur public à chaque période de vacances scolaires désormais.





Le conseil municipal de Saint-Denis, le 6 octobre 2022. Étaient absent.es sur cette photo : Nathalie Voralek, Arbiha Ait Chikhouné, Judith Amoo, Daniela Dudas, Brahim Chikhi, Nora Bensalah, Spencer Laidi, Stéphane Peu et Laurent Russier.



## Pour échanger

autour de ces deux premières années de mandat  
et envisager la suite ensemble, la municipalité organise  
une série de réunions publiques

**Lundi 14 novembre, 19 h**, Maison de Quartier de La Plaine, 5 rue Saint-Just

**Samedi 19 novembre, 10 h**, Hôtel de ville (salle des mariages) 2 place Victor Hugo

**Lundi 21 novembre, 18 h**, Maison de Quartier Pierre Sépard, 9-11 rue Emile Chrétien

**Lundi 28 novembre, 18 h**, Maison de Quartier Floréal, 3 promenade de la Basilique

**Lundi 5 décembre, 18 h 30**, devant votre écran ! Lien de la visioconférence à venir

[saint-denis.fr](http://saint-denis.fr)



Saint   
Denis